

**ÉPREUVE DE LANGUE ET CULTURE ANCIENNE**  
**TRADUCTION ET COMMENTAIRE D'UN TEXTE LATIN**  
**ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT**

Pierre-Alain Caltot, Thomas Guard, Pascale Paré-Rey, Bruno Poulle

**Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures**

En cette année exceptionnelle, sans épreuve orale, l'examen écrit fut nécessairement discriminant. Le jury a corrigé 254 copies (pour un sujet retenu initialement par 279 candidats), et se réjouit d'avoir pu accorder la note de 20 à cinq reprises, et de 19 à trois reprises. Néanmoins, la moyenne de 8,88/20, hélas en retrait par rapport à 2019 (9,8/20), reflète la faiblesse d'un grand nombre de copies (105 en-dessous de 8/20), confrontées à la difficulté d'une épreuve exigeante, qui nécessite une préparation sérieuse et régulière pour affronter sereinement les deux parties qui la composent : la version révèle fréquemment une grande insuffisance dans la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe latines, et le commentaire doit être abordé avec la même ambition et les mêmes moyens qu'un commentaire de français, en une étude construite, écrite dans un français correct, appuyée sur une véritable connaissance des enjeux de la littérature latine. Quand un commentaire sans profondeur ou anecdotique vient contredire les bons résultats obtenus en version, on se prend à regretter que le candidat n'ait pas choisi l'épreuve de version seule, certainement plus bénéfique. Cette épreuve double ne doit surtout pas être choisie comme un pis-aller, retenu par crainte d'affronter la version seule, plus longue, et dans l'espoir que le commentaire, considéré à tort comme une épreuve plus accessible, compensera l'éventuelle méconnaissance de la langue latine.

Avant d'entrer dans le détail de chaque partie du sujet, le jury rappelle que les remarques et les conseils qui suivent sont destinés à guider les futurs candidats dans leur préparation de l'épreuve. Il invite également ces derniers à se reporter aux recommandations données dans les rapports des années antérieures.

**Remarques formelles :**

Il convient de veiller à numéroter correctement ses feuilles de copie, à ne pas annoncer ainsi 16 pages s'il n'y en a que 12 au final. Il faut soigner sa graphie, surtout pour des copies (parfois inutilement) longues.

Le jury appelle les candidats à se montrer particulièrement vigilants quant à la maîtrise de la langue française, indispensable dans des exercices de version et de commentaire. Il déplore en

particulier de nombreuses fautes ou erreurs orthographiques grossières et l'emploi de néologismes mal venus (« questionner », « impacter », « de base »). Il convient d'éviter l'emploi de certaines formules creuses, à la mode, comme « la rhétorique s'attache à son efficace », ou de concepts vagues, comme le couple « négativité/positivité » (dans une formule particulièrement incompréhensible, évoquant « la positivité négatrice de l'ascèse chrétienne »)...

Il faut également travailler le français, y compris la ponctuation : on ne met pas, par exemple, de point d'interrogation après une interrogative indirecte, quand on annonce sa problématique. L'accord du participe passé est souvent mal appliqué ; en particulier, la règle du COD placé avant le verbe avoir n'est pas connue (il faut donc écrire « les choses qu'il a vaincues »). La conjugaison des passés simples est souvent aléatoire, par exemple pour le verbe vaincre. Les élisions ne sont pas toujours pratiquées : il faut écrire « s'il a triomphé de... » et non « si il a triomphé de... ». On croise des fautes d'usage très grossières : on parle de « héros » et non de « héro » en français ; on cite les *Institutiones divines* avec un article devant le titre de l'œuvre (et non « Lactance, dans *Institutiones divines...* »).

Sur une thématique telle, abordée durant toute l'année de préparation du concours, il est inadmissible d'écrire « payen », « christiannisme », « héro », « Hercules »... De même, on ne peut accepter l'ignorance de termes fréquemment rencontrés dans les études antiques et l'invention lexicale qui en résulte ; on a ainsi rencontré « paganiste » pour « païen », « esclavitude » pour « esclavage », « stoïciste » pour « stoïcien »

## Version

Avant d'étudier les erreurs commises dans la traduction phrase par phrase, il convient de faire quelques remarques générales.

Les problèmes de lecture ou d'inattention sont nombreux : *fero* (« par le fer ») est lu comme *ferro* (« je porte ») ; Lactance est devenu Lactan, voire Lacan... Il ne faut omettre aucun mot, même une conjonction de coordination (*sed, enim*), un relatif de liaison (*quae* dans l'avant-dernière phrase), un adverbe (*tam*), mais ne pas en rajouter (traduire *orator* par « Cicéron » est une glose).

## Morphologie

Il ne faut pas confondre *uis* (pour *uiribus*) et *uir* (qui aurait fait *uiris*), *regius* (pour *regium*) et *rex* (qui aurait fait *regis*) ; on doit connaître la déclinaison de *homo* (pour *hominis*).

La traduction des temps est à préciser ; on a cependant accepté *fuere* traduit par l'imparfait (duratif / descriptif).

La traduction des adjectifs verbaux en position d'attributs du sujet est souvent insuffisante (*iudicanda sunt ; tribuenda*), la valeur passive ou la valeur d'obligation étant souvent mal rendues en français.

Une lecture trop rapide entraîne un contre-sens dans la traduction des infinitifs au présent passif (*debilitari frangique*).

### Lexique

La négation corrélatrice *ne... quidem*, portant sur ce qu'elle encadre, devrait être connue. On ne doit pas confondre *talibus* et *tantus*, ni *aves* et *auspicia*.

On doit s'efforcer de traduire *superavit* et *uicit* par deux verbes différents en français.

Le choix de distinguer clairement *uir* et *homo* dans la traduction a été valorisé, puisque là résidait un enjeu fondamental du texte.

### Syntaxe

On ne doit jamais omettre la traduction d'une conjonction de subordination, fût-elle placée en incise (comme cela a pu être le cas pour *quod* dans *quod ait Orator*).

Il faut tenir compte du rapport entre le corrélatif et la subordonnée consécutive (*talibus iudicanda sunt ut uirtutibus diuinis tribuenda uideantur*) ou la relative à valeur consécutive (*tanta uis quae non ferro ac uiribus debilitari frangique possit*).

Enfin, les candidats devaient repérer l'emploi du génitif avec *esse* (*animum uincere, iracundiam cohibere fortissimi est*)

**PHRASE 1** *Sed ne illa quidem, quae magna et mirabilia gessit, talia iudicanda sunt, ut uirtutibus diuinis tribuenda uideantur.*

Il ne faut pas omettre de conjonction de coordination, ici *sed*, qui enchaînait avec ce qui précédait.

*magna et mirabilia* était un groupe au neutre pluriel, COD de *gessit*, postposé dans la relative introduite par *quae*.

*Gessit* est au parfait et a pour sujet Hercule (mais il ne faut pas l'évoquer ici, ce qui constitue une glose, mais simplement employer un pronom personnel).

*Iudicanda sunt* et *tribuenda* : les adjectifs verbaux ont un sens d'obligation qu'il fallait traduire ; la modalisation (« devraient être jugés tels ») a été acceptée.

*Talia* est à rattacher à *illa*, et introduit une consécutive en *ut* dont le verbe est logiquement au subjonctif présent, *uideantur* ; cependant, là encore, une modalisation par le conditionnel en français était possible (« sembleraient ») ; *uideor* signifiant « sembler, paraître » doit être connu.

*uirtutibus divinis* est complément au datif d'attribution de *tribuenda*. Il ne fallait pas confondre *uirtus* avec *uis* ou *uir*.

**PHRASE 2 *Quid enim tam magnificum, si leonem aprumque superauit, si aues sagittis dejecit, si regium stabulum egessit, si uiraginem uicit, cingulumque detraxit, si equos feroces cum domino interemit?***

La proposition principale de cette phrase a souvent laissé perplexes les candidats en raison de l'ellipse du verbe *esse*, de la tournure attributive que cette dernière supposait et de sa forme interrogative (*Quid enim tam magnificum...* Qu'y a-t-il en effet de si extraordinaire ...). Voici les principales erreurs que le jury a pu relever :

- Omission de la conjonction *enim*
- Mauvaise identification du pronom interrogatif neutre au nominatif *quid*, avec lequel s'accordait son attribut du sujet, *magnificum* (parfois appliqué à tort à Hercule lui-même)
- Traduction fautive de l'adverbe intensif *tam* lorsqu'il ne porte pas sur *magnificum*.

La proposition principale est ensuite complétée par cinq propositions subordonnées introduites par la conjonction *si*, chacune renvoyant par une périphrase à l'un des travaux du héros. Les traductions qui ont eu le souci de rendre la banalisation de ces derniers, voulue par Lactance, ont été valorisées, par exemple avec un article indéfini (« un lion », « des oiseaux »). En revanche, le jury a déploré plusieurs erreurs de traduction dues à une mauvaise identification d'épisodes mythologiques bien connus ou à des gloses (« le lion de Némée ») qu'il a sanctionnées. La traduction de la conjonction *si*, qui scandait le catalogue des travaux, a été acceptée avec une valeur hypothétique (si) ou temporelle (quand) en français. Les erreurs reproduites dans les cinq propositions (mauvaise identification du mode ou du temps verbal) n'ont été sanctionnées qu'une seule fois. *Si* ne pouvait pas être traduit comme un équivalent de *quam*, compris par erreur comme le complément d'un comparatif d'égalité introduit par *tam*.

Il était attendu des candidats qu'ils fassent preuve de la même variété lexicale en français que Lactance en latin pour les verbes synonymes (*superauit* et *uicit* ; *deiecit* et *interemit*). De manière étonnante, de nombreuses copies ont commis des erreurs dans la traduction des trois passages suivants :

- Dans la proposition *si regium stabulum egressit*, la référence aux écuries d'Augias n'a pas toujours été perçue avec des traductions approximatives de *stabulum* (traduit comme « habitation », « demeure », voire « palais ») et de la forme *egressit* qui n'a pas toujours été rapprochée du verbe *egerere*. Quant à l'adjectif *regius*, il a souvent été assimilé à tort au génitif pluriel – *regum* – ou plus étonnamment singulier – *regis* – de *rex*.
- La référence à l'Amazone (Gaffiot donne clairement la traduction pour le substantif *uirago*) et à sa ceinture, emportée par Hercule, n'a pas toujours été comprise et le passage a pu être traduit de manière équivoque, voire fautive (« il enleva sa propre ceinture »).
- Dans la proposition, *si equos feroces cum domino interemit* en référence aux chevaux de Diomède, l'expression *cum domino* devait être traduite avec un possessif (« avec leur maître »).

**PHRASE 3 *Opera sunt ista fortis uiri, hominis tamen.***

Le jury a souvent constaté, dans cette phrase, une méprise à propos d'*opera* (non dérivé d'*opus* mais d'*opera*), analysé comme un ablatif féminin singulier (au lieu d'un nominatif neutre pluriel), et a sanctionné les copies qui n'exprimaient pas le caractère démonstratif contenu dans *ista*, en référence aux travaux cités dans la phrase précédente.

En revanche, ont été valorisées les traductions qui exprimaient nettement l'opposition entre les deux expressions au génitif (*fortis uiri, hominis tamen*), tout en s'efforçant d'opposer le sémantisme des deux substantifs en français (« homme » et « être humain » ou « mortel », par exemple), puisque reposait un enjeu argumentatif décisif autour de cette distinction.

**PHRASE 4 *Illa enim, quae uicit, fragilia et mortalia fuerunt.***

Le pronom *illa* désigne les adversaires et obstacles auxquels Hercule est confronté, plus que les Travaux eux-mêmes. Il devait être compris comme un nominatif neutre pluriel, sujet de *fuerunt*, *fragilia et mortalia* étant ses attributs. Il est aussi antécédent du pronom relatif *quae*, lui-même COD de *uicit*, dont le sujet est Hercule.

**PHRASE 5 *Nulla enim est (quod ait Orator) tanta uis, quae non ferro ac uiribus debilitari frangique possit.***

*Nulla*, adjectif indéfini, devait être accordé au féminin singulier avec *uis*, sujet du verbe *est*. Comprendre *nulla* au sens de *nihil* empêchait de construire la phrase de manière intelligible. *Quod* introduit l'auteur de la citation, en l'occurrence Cicéron, dont il ne faut pas restituer le

nom pour traduire *orator*. *Quod* devait donc être traduit par « ce que » ou encore « comme », et non par « parce que ».

Il est essentiel de repérer la construction *tanta... quae*, qui souligne la valeur consécutive de la proposition relative au subjonctif, valeur qui devait être rendue par la traduction. Le pronom relatif *quae*, au nominatif féminin singulier, a pour antécédent *uis*. *Quae* est le sujet du verbe *possit*.

Les infinitifs *debilitari* et *frangi* ne pouvaient pas être compris comme relevant de la voix active, au risque du contre-sens. Enfin, la confusion de *ferro* (nom à l'ablatif) avec *fero* (verbe à la première personne), ou de *uiribus* (nom de la troisième déclinaison) avec *uiris* (nom de la deuxième déclinaison) interdisait toute compréhension de la phrase et aboutissait à des traductions absurdes : il s'agissait de deux noms à l'ablatif, complément d'agent des verbes *debilitari* et *frangi*, à la voix passive.

**PHRASE 6 *Animum uincere, iracundiam cohibere* », *fortissimi est : quae ille nec fecit unquam, nec potuit*.**

*Animum* et *iracundiam* sont les COD, respectivement, des infinitifs *uincere* et *cohibere*, eux-mêmes sujets du verbe *est*, dont dépend l'adjectif substantivé au génitif *fortissimi* (« c'est le propre d'un homme très courageux »), qui ne pouvait pas être analysé comme un nominatif pluriel. *Quae*, relatif de liaison, renvoie aux actions exprimées par les deux infinitifs ; à l'accusatif neutre pluriel, il est le COD des verbes *fecit* et *potuit*, et surtout pas un nominatif singulier compris comme étant le sujet de ces deux verbes ! *Ille* représente évidemment Hercule, à qui il est reproché son absence de maîtrise de soi, à travers l'expression *nec fecit nec potuit*, dont le sujet est *ille*. Il ne convenait pas d'explicitier le pronom par « Hercule ».

**PHRASE 7 *Haec qui faciat, non ego eum cum summis uiris comparo; sed simillimum Deo judico*.**

La construction de la proposition relative *haec qui faciat* a causé de nombreuses difficultés. Le verbe *faciat* a pour COD *haec*, pronom démonstratif à l'accusatif neutre pluriel. Son sujet est le pronom relatif *qui*, dont l'antécédent est *eum*, lui-même COD du verbe *comparo*. L'adjectif *summis* s'accorde avec *uiris* à l'ablatif pluriel après *cum*. Une fois de plus, il ne fallait pas confondre *uiris* avec *uiribus*. Il importait de mettre en évidence la valeur du subjonctif employé dans cette proposition relative : « celui qui pourrait faire cela », « l'homme capable de cela ». Le dernier membre de phrase a également suscité de graves confusions. *Judico* a pour COD *eum*, (il le partage avec le verbe *comparo*). L'adjectif *simillimum* est l'attribut au superlatif du

COD : « je le juge très semblable à Dieu ». *Deo*, au datif, est le complément de l'adjectif *simillimum*.

## COMMENTAIRE

### Les attendus de l'épreuve

Il faut jouer, dans tout le devoir, sur la bonne distance à adopter avec le texte : ni plaquer un cours, une théorie, qui ne commenterait pas l'extrait de façon pertinente, ni tomber dans la paraphrase sans recul. Les correcteurs attendent un juste équilibre entre analyse et synthèse, appuis précis et prise de distance par rapport au texte,

Le jury a été sensible aux copies fermement organisées, que ce soit sous la forme d'un commentaire composé ou d'un commentaire linéaire, qui se prêtait bien à une analyse rigoureuse et suivie de l'argumentation développée.

Il a également apprécié que le commentaire prenne précisément appui sur le texte, avec des citations en latin et en français, de longueur correcte, insérées de façon pertinente. Mais il faut prendre garde à une mauvaise utilisation du latin : il faut s'appuyer sur des faits de langue bien compris. Ainsi, on a cru lire du subjonctif après *si*, dans l'énumération des Travaux d'Hercule, ce qui occasionnait des contre-sens ; *uirtus* a été souvent compris au sens de « force » et non de « courage ».

L'introduction, trop souvent, reste creuse et redondante : un bref résumé du texte ne doit pas se confondre avec la problématique, ni avec le plan ; on ne doit pas lire trois fois les mêmes idées formulées différemment... Elle doit trouver un juste milieu entre une contextualisation assez large et une approche trop myope du texte.

La composition du passage est attendue en introduction ou en première partie. Ici :

-Thèse : Hercule n'est pas divin, même par ses travaux, mais humain et vil (ascendance adultère)

-Renversement : la vraie vertu consiste à vaincre son âme, contenir sa colère, remporter des épreuves sur les autres vices

-Synthèse / conclusion : la vraie vertu rapproche du divin

On attend qu'une introduction, après avoir défini une problématique, annonce le plan suivi par le commentaire.

Développement : un plan détaillé ne constitue pas un devoir rédigé et ne saurait être accepté comme un développement.

Un développement approfondi permet de ne pas omettre des aspects importants, mais les meilleures copies ne sont pas forcément les plus longues.

Il faut veiller à équilibrer les parties du commentaire, alors que souvent la première est bien développée, mais les deuxième et troisième trop réduites ; il faut à tout prix apprendre à mieux gérer le rythme de l'épreuve, garder du temps pour développer les parties finales, et pour se relire.

Les plans sont souvent maladroits : binaires, ou avec une partie formelle déguisée, qui ne permet pas de bien relier la forme et le fond. Les bonnes copies ont au contraire dégagé les procédés d'écriture, rhétoriques, biaisés, tendancieux, polémiques, de Lactance, mis au service de sa démonstration.

La conclusion doit montrer les directions de lecture adoptées, la compréhension des enjeux, les acquis de la démonstration. Elle a parfois été traitée avec trop de légèreté, dans l'urgence de la fin de l'épreuve : il est nécessaire de se réserver le temps nécessaire à la rédaction d'une conclusion solide.

Deux écueils, tout aussi périlleux l'un que l'autre, doivent être évités :

-la paraphrase, d'une grande platitude, qui se contente de résumer le texte sans constituer pour autant une véritable analyse appuyée sur des faits de langue ou des éléments lexicaux ou stylistiques précis.

-l'analyse strictement formelle, à l'œuvre quand le plan sépare artificiellement le fond et la forme dans deux parties, alors que l'étude stylistique devrait justifier les pistes d'interprétation. Le correcteur est alors confronté à un verbiage stylistique présomptueux ou naïf, qui cache souvent les béances d'une analyse vide : ainsi, on enfonce des portes ouvertes, et l'on apprend que « l'accumulation des mots de liaison donne au texte une teneur rhétorique », que la répétition de *enim* (mot de liaison d'une grande banalité par ailleurs) comporte une valeur argumentative, certaines copies opérant un relevé systématique des mots de liaison. Les incongruités se multiplient : on a pu voir dans le texte de Lactance une forme de *captatio benevolentiae*, observer une allitération en /t/ dans *libidinibus*, ou même constater que « le français est plus long que le latin et nuit à sa brièveté » (*sic*) !

Le texte de Lactance proposé était propice à des analyses variées portant sur les qualités argumentatives, la connaissance du mythe d'Hercule et le traitement des sources littéraires. La principale difficulté rencontrée est liée au présupposé entourant le christianisme de l'auteur ; de nombreuses copies ont considéré que Lactance, chrétien, devait nécessairement afficher son engagement religieux dans un texte critiquant la nature divine d'un héros mythologique,

Hercule. Nous verrons que ce préjugé n'a pas lieu d'être, et que la démonstration de Lactance ne résulte pas ici d'un point de vue chrétien, mais d'une tradition plus ancienne.

### **Un travail démonstratif**

Lactance varie le ton, le registre (indignation, récrimination, polémique, exagération, ironie...). Il était attendu des candidats, comme certains l'ont proposé de manière éclairante, qu'ils puissent analyser avec précision les enjeux et les procédés des différentes tonalités employées par Lactance, en distinguant notamment des catégories qui ont pu être confondues (ironie, sarcasme, satire).

Lactance procède à une démonstration argumentée, appuyée par des exemples. Les procédés argumentatifs méritaient une étude précise et un commentaire détaillé pour analyser la dynamique du texte et l'expression de l'indignation de l'auteur : démonstration par l'exemple, argument d'autorité, citation complétée ou enrichie, progression du texte par creusement et répétition (reprise des travaux cités pour les analyser). Il convient de souligner aussi l'importance des enjeux rhétoriques du texte qui procède à une véritable sollicitation du destinataire dont il s'agit d'emporter la conviction par le recours à la deuxième personne, les questions rhétoriques...

Les candidats devaient étudier les tensions à l'œuvre : l'humanité / la divinité, avec un troisième terme, l'héroïsme (mais Hercule est héros dans le mal / dans l'ignorance de Dieu), situation intermédiaire permise par la mythologie antique ; la fausse gloire / la vraie gloire ; une longue série d'analogies extérieur / intérieur : les épreuves contre les animaux ou les éléments, extérieures / les combats gagnés sur soi, intérieurs ; ainsi se constitue une dialectique entre les combats menés contre les ennemis extérieurs et les pulsions ou maux intériorisés.

### **Le mythe d'Hercule**

On attendait une interrogation minimale sur le statut d'Hercule : est-il un dieu, un héros, un demi-dieu, un mortel, un être surhumain ? Les catégories propres aux religions anciennes comme l'apothéose, l'héroïsme ou l'évhémérisme ont pu être évoquées et employées de manière pertinente par certaines copies, mais le jury a regretté qu'elles soient souvent mal définies ou mal comprises et plaquées sur le texte à commenter, plus que discutées. On ne peut pas employer indifféremment les termes « paganisme », « mythe » et « polythéisme » ; « chrétien » et « catholique » ; « démythification » et « démystification » ; « impiété » et « débauche ».

On attendait des plans plus fins qu'une binaire opposition entre 1) critique d'Hercule 2) éloge du Christianisme, alors que de nombreuses copies ont adopté ce plan. Pourtant, c'est moins le personnage d'Hercule lui-même qui est remis en question que la vision qu'en ont eue les Romains, autrement dit la réception de sa geste mythique.

Sur la thématique retenue, il était attendu des candidats qu'ils sachent réinvestir des connaissances solides sur Hercule et sur les mythes qui lui sont relatifs (il était fortement dommageable de constater des erreurs orthographiques, pourtant récurrentes, sur « Amphytrion » à la place d'« Amphitryon » ou sur l'« Œtha » à la place de l'« Œta »). En outre, les références allusives de Lactance à certains des douze travaux, (Lion de Némée, sanglier d'Erymanthe, oiseaux du Lac Stymphale, écuries d'Augias, cavales de Diomède) semblent ne pas avoir toujours été comprises et le jury a regretté que les commentaires ne s'attachent pas suffisamment à identifier les mythes, à analyser les stratégies stylistiques de simplification et de dévalorisation (euphémisme, tapinose...) ou à étudier les raisons ayant pu présider à une telle sélection dans l'argumentation de Lactance.

Il est décevant que le mythe d'Hercule soit si mal connu ; ainsi, telle copie ne voit pas l'allusion à ses Travaux, mais plutôt un calendrier de travaux agricoles... ; à l'inverse, telle autre observe dans cette liste une intention épique, quand une troisième considère qu'il s'agit d'une forme d'érudition savante (alors que Lactance choisit précisément une figure connue de tous). On a même pu lire qu'Hercule est un *picaro*...

Pourtant la référence aux Travaux d'Hercule servait les desseins de Lactance : leur première énumération atténue la portée des Travaux, car les monstres affrontés ne sont pas appelés par leur nom, et les Travaux ne sont même pas tous cités. Ainsi, la figure d'Hercule se trouve désacralisée, et son œuvre, loin d'être épique, dévalorisée.

Il fallait en outre analyser, dans la deuxième énumération des Travaux, le parallèle établi entre performances physiques et exploits moraux, au profit des seconds.

Enfin, le portrait d'Hercule est dégradé par l'évocation graduée de son asservissement physique à Eurysthée, et moral à Omphale.

Hercule ainsi humanisé par ces différents procédés perdait ses caractéristiques divines.

### **Le travail sur les sources**

On observe un entrelacement entre réflexions de Lactance et citations classiques, que Lactance cherche à enrichir quand il les estime insuffisantes (Cicéron). Il était intéressant, de ce point de vue, de souligner le dialogue intertextuel qui nourrit la pensée et l'écriture des auteurs chrétiens

à partir des sources païennes qui sont citées textuellement, comme Cicéron, ou mentionnées, comme Lucilius et Lucien ; il s'agit d'un questionnement littéraire sur les sources, avec la longue série finale d'interrogatives indirectes concernant les caractéristiques des dieux. Lactance instaure un dialogue fictif, portant sur la crédibilité des poètes quand ils relatent les infamies d'Hercule, à la recherche d'*auctores*, qui reconnaissent les turpitudes des dieux en faisant leur éloge. Plusieurs contre-sens ont été commis lorsque les copies analysaient le rapport de Lactance à Cicéron comme une polémique ou une simple opposition. En effet, quand Cicéron fait de l'homme un égal de Dieu (*simillimum Deo iudico*), il ne parle pas d'Hercule, et les Travaux ne sont pas « magnifiés » (mauvaise compréhension de *magnificum*). Ainsi, Lactance n'entre pas en opposition avec Cicéron, mais au contraire s'inscrit dans la continuité de son héritage philosophique (Cicéron place les victoires sur soi avant les exploits physiques), tout en pointant ses limites, puisqu'il est contraint de compléter la phrase de Cicéron (en l'appliquant à Hercule) pour le dépasser. Ajoutons que les citations de Cicéron ne sont pas là pour « rendre le texte de Lactance plaisant », comme on l'a lu...

Trop souvent, l'allusion aux auteurs anciens est mal comprise par les candidats, quand elle n'est pas simplement ignorée, par crainte de commettre un contre-sens. On l'a vu pour Cicéron (parfois confondu avec Horace). La référence à Lucilius (associé par erreur avec un ami de Cicéron) et Lucien (qui n'écrit pas en latin, rappelons-le), puis aux poètes, a souvent donné lieu à de graves erreurs d'interprétation. Certaines copies en ont fait des précurseurs du christianisme.

Lactance, confronté à un interlocuteur fictif critiquant ses sources littéraires, explique que, pour blâmer le comportement d'Hercule, il se fie d'autant plus au récit des poètes épiques racontant sa geste que ceux-ci en font un éloge sincère et ne peuvent donc être soupçonnés de mauvaise foi. Il les oppose à des auteurs irrévérencieux, comme Juvénal et Lucien, dont le mauvais esprit ne pouvait épargner les exploits du héros ; leurs textes sont inévitablement soupçonnés d'insincérité et d'exagération dans les faits racontés, en raison de leur tonalité satirique. Lactance ne pourrait s'appuyer sur eux pour critiquer les croyances entourant les Travaux d'Hercule. Il affirme donc avoir pour unique source fiable concernant les caractéristiques des dieux païens, les seuls poètes (*nullos dabit*).

De manière générale, la culture historique et littéraire est sollicitée dans l'exercice du commentaire et il paraît nécessaire au jury de rappeler la nécessité pour les candidats de pouvoir identifier et commenter la référence dans le texte au surnom *Africanus*, donné à Scipion puis à Scipion-Emilien dont certaines copies semblaient ignorer l'existence, la mention de Lucilius et

de Lucien, dont la connaissance est attendue (alors que trop de copies ont vu une allusion dans le premier au destinataire des lettres écrites par Sénèque et ont confondu le second avec Lucain). Le surnom *Africanus* a été conçu comme péjoratif par de nombreux candidats, considéré comme trop humain pour désigner un dieu. C'est un contre-sens manifeste : par analogie, il s'agissait de montrer la place héroïque tenue par Hercule parmi les dieux, au même titre que Scipion parmi les hommes. Certaines copies ont même jugé que le surnom est péjoratif parce que l'évocation de l'Afrique pourrait être mal perçue au milieu d'un panthéon romain...

Il faut résister à la tentation de rédiger une dissertation d'histoire des religions ou de philosophie, qui empêche évidemment le candidat de traiter le texte pour lui-même : cette tendance aboutit inévitablement à un hors-sujet, souvent alimenté par des éléments étudiés pendant l'année, toujours intéressants, mais hélas sans rapport avec le texte proposé. Ces cours maladroitement cités rassurent probablement le candidat mais ne permettent pas de traiter le sujet. Ainsi le jury a pu lire de longs développements consacrés par exemple à Enée et Vénus, ou encore à la corruption à Rome blâmée par Salluste. Les copies se trouvent également parsemées de nombreuses références à des auteurs rencontrés pendant l'année de préparation, rarement en rapport direct avec le texte, comme Dante, Rabelais, Pascal, La Fontaine, Kant, Coleridge, Zola, Bergson, Aragon... Ces citations peuvent permettre au candidat de se distinguer, mais elles n'invitent guère à l'indulgence quand elles masquent l'absence de compréhension du texte.

L'étalage de ces références révèle de regrettables malentendus : on confond Pline et Suétone (qui aurait écrit à Trajan à propos des Chrétiens) ; Cicéron serait compromis dans la conjuration de Catilina, et le christianisme apparaîtrait à la fin de l'empire romain... Inversement, l'évocation de la tétrarchie, trop rare, était bienvenue, et fut valorisée par le jury.

Il existe une tradition de controverse philosophique à propos d'Hercule, héros pythagoricien, stoïcien, cynique (toutes écoles qui ont pu influencer le christianisme), mais controversé du point de vue de la "religion des poètes". Ont été valorisées les copies qui ont mis en valeur la richesse de la figure d'Hercule dans la tradition philosophique et littéraire, comme support de méditation ou d'enseignement moral, depuis l'apologue de Prodicos, la mobilisation de la figure chez les stoïciens, en particulier Sénèque (la référence à la tragédie de Sénèque était la bienvenue)...

De nombreuses copies ont choisi d'associer le jugement de Lactance au christianisme, seul capable de faire naître la vertu, semble-t-il ; or, si Lactance était chrétien, il était erroné de considérer comme inévitable que sa critique d'Hercule le fût également. Se limiter à ce point

de vue revenait à ignorer la portée philosophique du texte, inspiré par une tradition qui avait déjà abondamment traité les contradictions et les vices de cette figure héroïque, Lactance se faisant ici le porte-parole de cette culture philosophique ancienne.

Etudier le texte de Lactance avec cette seule grille de lecture chrétienne revenait à en limiter singulièrement l'analyse, et entraînait parfois des surinterprétations hasardeuses : on a lu qu'Alcmène pourrait être la Vierge Marie, et Hercule Lucifer, ou que Virgile serait mort au même âge que le Christ (rappelons que Virgile naît en 70 et meurt en 19 av. J.-C.)...

Il a donc souvent été compris qu'en critiquant la religiosité entourant Hercule, Lactance fait l'éloge du dieu unique ; or, ce n'est pas ce qui se passe dans ce texte, qui s'appuie sur l'autorité des penseurs païens pour dresser un portrait négatif d'Hercule. Le christianisme n'est pas l'enjeu de cet extrait. Ainsi, le contre-sens était complet quand on écrivait que « Lactance, sans jamais disqualifier le polythéisme, promeut sa religion » : c'est exactement le contraire qui se produit ici. Ce texte propose la critique d'un polythéisme fondé sur de faux dieux comme Hercule, mais ne constitue pas pour autant un éloge du christianisme ; la critique des vices d'Hercule et la louange des vertus (*temperans, moderatus, iustus*) ne relèvent pas nécessairement du christianisme, mais bien d'un héritage philosophique revendiqué par Lactance.

Le jury ne peut que féliciter les candidats qui ont su saisir la place de Lactance, auteur chrétien, dans la continuité de la pensée antique portant sur le mythe d'Hercule, en analysant une argumentation démontrant l'humanité d'un Hercule avili, argumentation étayée par la culture classique de son auteur.